

Expérience internationale

En stage au Bénin

Quatre étudiantes de l'Institut et Haute école de la Santé La Source sont parties en stage au Bénin, en Afrique de l'Ouest, à l'été 2022. Elles ont notamment été confrontées à des maladies peu répandues en Europe et ont sensibilisé des lycéens à la santé sexuelle.

Texte: Emmy Barraquet, Luna Güttly, Livia Casto, Lisa Bussy

Après des mois de préparations, une escale à Bruxelles et huit heures de vol, nous arrivons enfin au Bénin, pays dans lequel nous resterons six semaines en juin et juillet 2022. Serge Towanou, médecin généraliste local, fondateur et directeur de l'ONG Association Internationale de solidarité pour le développement (AISD), nous a accueillies pour cette aventure. Une expérience incroyable, tant sur le plan personnel que professionnel, riche en découvertes, en rencontres, mais surtout remplie de leçons de vie.

Paludisme, fièvre typhoïde, VIH

Le stage se déroule dans un centre de santé de la commune de Sèmè-Kpodji. Il comprend une maternité, un dispensaire, la vaccination, une pharmacie, un laboratoire et la comptabilité. Un centre de santé est un hôpital périphérique qui exerce le rôle de triage des patients; les cas trop sévères sont réorientés dans un hôpital communal, voire national. D'abord, nous apprenons à déceler les signes et symptômes de maladies peu rencontrées en Suisse, comme le paludisme, la fièvre typhoïde, la tuberculose et le VIH. Les jeunes atteints de paludisme grave représentent une part importante des consultations. Lors d'une consultation, nous rencontrons un patient de cinq ans appelé Issma. Le petit arrive dans les bras de sa mère. Il est léthargique, fébrile à 39°C, en détresse respiratoire avec tirages intercostaux et battement des ailes du nez. Il semble souffrir de nausées. De plus, il présente une ané-

mie sévère au vu de sa pâleur palmaire, plantaire, et de ses muqueuses oculaires décolorées. Le test de dépistage nous confirme qu'il souffre bien de paludisme. Nous lui posons un cathéter veineux pour commencer les traitements. Il n'y a pas d'oxygène à disposition et il a besoin d'une transfusion d'urgence. Sa famille n'a pas de voiture pour l'amener à l'hôpital de référence où pourra s'effectuer la transfusion. Ils cherchent des solutions, appellent des proches. Par chance, après moins d'une heure, nous les voyons partir à l'arrière d'un scooter. Nous ne savons pas ce qui s'est passé pour Issma, mais il est l'un des rares chanceux qui a pu partir en direction de l'hôpital. Souvent, la question de la transfusion n'est pas une option compte tenu des faibles moyens de la majorité de la population. Par manque de ressources financières, il n'est pas rare que les parents préfèrent attendre avant d'amener leur enfant à l'hôpital. Leurs croyances les amènent à consulter des guérisseurs et à

recourir aux médecines traditionnelles, si bien que les patients arrivent souvent à un stade avancé de la maladie. Ces situations nécessitent alors une transfusion sanguine d'urgence. La consultation à cette fin coûte 300 francs CFA, ce qui correspond à 50 centimes en Suisse – 50 centimes que les patients, parfois, n'ont pas. Pour nous ce n'est rien, pour eux c'est le prix d'une vie. Ce type d'expérience nous permet de vraiment réaliser l'inégalité de l'accès aux soins.

La santé sexuelle, un tabou

L'ONG AISD nous a donné pour mission d'effectuer une présentation au sujet de la santé sexuelle et reproductive auprès de jeunes lycéens de 16-25 ans, sujet encore tabou au Bénin. L'anatomie des hommes et des femmes, les moyens de contraception ainsi que la prévention de maladies sexuellement transmissibles ont constitué les principaux thèmes abordés. La matinée se termine par le dépistage de l'hépatite C.

Par la suite, nous avons participé à de nombreuses actions d'information. Nous sommes allées à la rencontre des tribus situées à l'écart du tumulte de Cotonou où nous logeons. Etre témoins de leur bienveillance et générosité a été une vraie leçon d'humilité. Au sein de ces tribus, nous avons sensibilisé des enfants au brossage de dents et animé des discussions auprès de groupes sur des sujets tel que la tuberculose ou encore les violences basées sur le genre.

Au Bénin, les étudiantes ont soigné des patients atteints de paludisme grave.



«Les enfants du placard»

Quelle justice?

La confrontation à de nombreuses situations difficiles ébranle les futures infirmières que nous sommes. Nous avons été marquées par le décès d'un enfant, une femme enceinte en crise d'épilepsie, une jeune femme inconsciente, des enfants atteints de paludisme grave ainsi qu'une femme battue par son mari. Nous avons appris de chacune de ces rencontres qui nous ont permis de nous questionner au sujet de la relation soignant-soigné, des droits du patient, des principes de justice, d'égalité et de bienfaisance. Toutes ces notions sont considérées très différemment pour des raisons culturelles et économiques.

Malgré les préparations avant de partir en stage, les conditions sont bouleversantes et le sentiment d'impuissance est très présent. La confrontation à la grande pauvreté et aux inégalités d'accès aux soins est importante dans le cadre d'une formation de base. Elle nous permet d'élaborer des stratégies telles que l'économie du matériel, de construire une relation thérapeutique sur du court terme et de cibler nos actions en fonction de nos évaluations cliniques avec peu de moyens. Cette expérience nous sensibilise à l'approche de personnes vulnérables, ici, en Suisse.

Nous sommes reconnaissantes envers l'école de nous avoir permis d'effectuer ce stage et surtout envers Serge Towanou Hangnoun, sans qui nous n'aurions pas pu vivre une expérience si riche et formatrice.

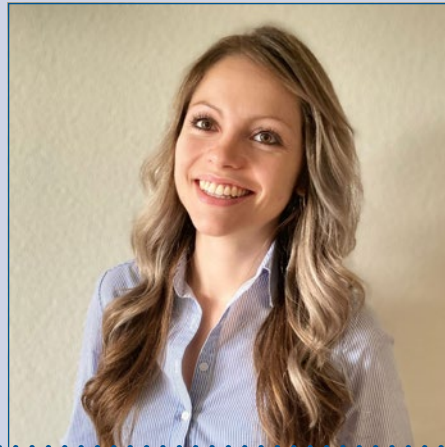
www.swissnursingstudents.ch



En tant qu'étudiante ou étudiant en soins infirmiers, vous pouvez adhérer gratuitement à l'ASI et à Swiss Nursing Students (SNS).

Les auteures

Emmy Barraquet, Luna Güttli, Livia Casto, Lisa Bussy, étudiantes en 3^e année de soins infirmiers à l'Institut et Haute école de la Santé La Source, à Lausanne. Contact: emmy.barraquet@etu.ecolelasource.ch

**Cindy Da Costa Tavares,**

29 ans, vient de finir sa formation en soins infirmiers. Elle travaille en immuno-oncologie au Centre hospitalier universitaire vaudois et est membre du comité de la section de l'ASI Neuchâtel-Jura.

Dernièrement, je me suis rendue à une exposition guidée qui s'intitulait «Les enfants du placard», au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds. Historiquement, dès la deuxième moitié du XX^e siècle, la croissance économique de l'après-guerre en Suisse va de pair avec une demande importante de main-d'œuvre. Les employeurs cherchent à embaucher des femmes et des hommes provenant majoritairement du sud de l'Europe. Cet emploi octroyait un statut de saisonnier, mais il excluait le regroupement familial. Seul l'individu qui détenait un permis de travail avait le droit de résider sur le sol suisse. L'exclusion explicite du regroupement familial donne lieu à des situations particulièrement précaires pour les familles et les enfants qui, se retrouvant illégalement en Suisse, ont été cachés pendant des mois, voire des années dans les logements. Ces enfants ont été privés de soins, de scolarité, de socialisation et de leur identité.

L'exposition montre plusieurs professionnels tels que des enseignants, soignants et policiers qui se sont mobilisés contre la loi et ont permis à ces enfants clandestins de suivre des cours, mais aussi d'obtenir des soins – toujours dans le plus strict secret. Des travaux de recherche axés sur les soins dont ces enfants ont bénéficié seront publiés au cours de cette année. Je me questionne donc sur la position des soins infirmiers à cette époque-là. Peut-être ces travaux répondront à ma question, et si c'est le cas, je ne manquerai pas de les partager avec vous lors d'une prochaine chronique.

Ce statut de saisonnier a pris fin en 2002, après l'accord sur la libre circulation des personnes entre l'Europe et la Suisse, permettant le regroupement familial. Personnellement, j'ai eu l'occasion de soigner des enfants provenant du monde entier, demandeurs d'asile ou réfugiés nécessitant des soins en milieu hospitalier. J'ai prodigué des soins sans me rendre compte de l'évolution des droits de ces enfants qui pour moi me semblaient une évidence. Cette exposition m'a fait prendre conscience de l'avancée du droit au soin, mais aussi du droit à une identité pour chaque enfant sans distinction.



Tu souhaites échanger sur les inégalités d'accès aux soins? Ecris-moi à tavarescindy@hotmail.com